

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MEAUX - 7701 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 18/09/2024 - 13391 - 2020 B 01181 - 884 052 002 - 3NK SUPER MARKET

SARL 3NK SUPER MARKET
3 PROMENADE DU BELVEDERE

77200 TORCY

EXERCICE SOCIAL 2023

DU 01/01/2023 AU 31 DECEMBRE 2023

COMPRENANT :

SIRET : 884 052 002 00018

A) BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

**B) DETAIL DE CERTAINS COMPTES ET
ANNEXES COMPTABLES**

**C) LE DOUBLE DES DECLARATIONS
REMISES A L'ADMINISTRATION**

REÇU LE

05 SEP. 2024

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX
N° de Répertoire :

A COMPLETER
A COMPLETER

N° d'adhérent : 20230070034646

Pour le compte de :
SARL 3NK SUPER MARKET
3 PROMENADE DU BELVEDERE
77200 TORCY

N° SIREN : 884 052 002
Période déclarée : Année 2023
Date limite de dépôt : 18/05/2024

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2023)

Annexe N° 2065-BIS (applicable à compter du 31/12/2022)

Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2023)

Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2023)

Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2021)

Торек 6 30/06/2024

LA GERANIE

Mr. KUNAPALANI KARANJINAR

GROUP NAGULEM-PRAW

3 Pièces
77200 DRCY

SIRET : 884 052 002 000 08
Tél. : 01 87 07 26 69

SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES ROISSY-EN-BRIE
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
AVENUE DE LA MALIBRAN
77680 ROISSY EN BRIE
01 64 43 17 00
SIE.ROISSY-EN-BRIE@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

M De Souza Célestin, merci d'avoir déposé la déclaration de l'entreprise SARL 3NK SUPER MARKET, SIREN 884 052 002.

Cet accusé de réception est délivré et signé électroniquement par l'Administration fiscale. Il établit que vous avez déposé votre déclaration au jour et heure indiqués dans la rubrique « Date de dépôt ».

Cet accusé de réception est opposable à l'administration à condition que les informations contenues dans le cadre intitulé « Accusé de réception signé » ci-dessous soient conservées sans aucune modification.

La loi ESSOC du 10 août 2018 généralise le principe du droit à l'erreur pour les usagers de l'administration.
Pour en savoir plus, rendez-vous sur impots.gouv.fr puis rubrique « Droit à l'erreur ».

ACCUSÉ DE RÉCEPTION SIGNÉ

Informations sur le document signé

Procédure : Déclaration de IS - Résultats

Formulaire principal : 2065

Annexes jointes : 2065-BIS, 2033-A, 2033-B, 2033-C, 2033-D, 2033-E, 2033-F

Période déclarée : 01/01/2023 au 31/12/2023

Date limite de dépôt : 18/05/2024

Numéro de dépôt : ISRESULTAT-2024123-0000000155261802

Date de dépôt : 02 mai 2024 à 11:55:09 (heure de Paris)

Désignation du soumissionnaire : SARL 3NK SUPER MARKET

Identifiant du soumissionnaire : 884 052 002

Désignation du signataire : De Souza Célestin

Synthèse des éléments déclarés : Bénéfice imposable au taux normal : 6511

Signature de l'administration

Désignation : DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES - Production
(certificat n° 3294707197297601309088879309)

Signature numérique : FIqH0cRjhFzB4zG/uOXYrgsgBcXF0nVcdbswd3qpoUWtT1bse61mU5GBgw3mywft
Fx3H4iSKT78OfpJdd/UbACqUHmbKI4nng4rIVrJWcdx3PaMXeOvz0XSxqbtrGqUn
1I7YAD0SeSHzZVZEZCd/kC5iax57grPEHj0666GMPX97Wb19T3c9NY2WC/e7FUq7
X0QTqht3dUpFN1LFA4sHbLPFRyFWgo2wzA5YOpbfG8gRmjFQGM111vE7ZBcHg2QB
rvh1hY10S0VrA7KAym6WEcoKhDr215ZwP+nx6W7LzZ0uakorJitRkkEC102ITgGS
SXYh49xid1WvLOxBjCuA5g==

TORRE 20/06/2024

LA GERANTE

Mme KUNAPALAN KATANTHINI
Gérante MA GULENARAN

SIRET : 884 052 002 0001

Tel : 01 64 43 17 00



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

(Applicable à compter du
31/12/2023,

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie

3, Promenade du Belvédère

Code postal

77200

Ville

TORCY

Pays

FRANCE

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

ALIMENTATION GENERALE ET PRODUITS EXOTIQUES

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux
normal

6 511

Bénéfice imposable à
15%

Déficit (report du 2033-
B)

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés
imposable au taux de 10 %

0

2 - PLUS-VALUES

Plus-values à long terme imposables à 15%

0

Plus-values à long terme imposables à 19%

0

Autres plus-values imposables à 19%

0

Plus-values à long terme imposables à 0%

0

Plus-values exonérées (art. 238 quindecies)

0

H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

Oui

Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé

SAGE 50 CLOUD CIEL PREMIUM

AUTRES INFORMATIONS

2 - COORDONNÉES DU COMPTABLE

S'agit-il d'un comptable salarié (S) ou indépendant (I)

S

3 - COORDONNÉES DU CONSEIL

S'agit-il d'un conseil salarié (S) ou indépendant (I)

S

Forme juridique
ou titre

Nom et prénom ou
dénomination

Célestin de SOUZA

Qualité et profession ou complément de dénomination

Comptable Assistant

Numéro, type et
nom de voie

5 rue de l'Orme Sainte Marie

Code postal 94190

N° téléphone 0753371235

Ville VILLRNRUVR SAINTE GEORGES

Pays FRANCE



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS

(Applicable à compter du
31/12/2022,

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

L - ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

1 - RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires (*hors apprentis et handicapés*)

59 480

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	1 167	933	234
Immobilisations incorporelles - Autres	14 306	10 844	3 462
Immobilisations financières (1)	4 400		4 400
TOTAL I (5)	19 873	11 777	8 096
2 - Actif circulant			
Stocks marchandises	35 455		35 455
Créances (2) clients et comptes rattachés	105 637		105 637
Disponibilités	18 543		18 543
TOTAL II	159 635		159 635
TOTAL GENERAL (I + II)	179 508	11 777	167 731

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	3 000
Écarts de réévaluation	0
Réserve légale	0
Réserves réglementées	0
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	0
Report à nouveau	27 525
Résultat de l'exercice	6 506
TOTAL I	37 031
2 - Provisions pour risques et charges	
TOTAL II	0
3 - Dettes (4)	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 400
Fournisseurs et comptes rattachés	9 171
Autres dettes	119 129
TOTAL III	130 700
TOTAL GENERAL (I + II + III)	167 731



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-B

(Applicable à compter du
31/12/2023,

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires	0	371 867
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	0
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	23 144
Production stockée (variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			0
Production immobilisée			0
Subventions d'exploitation reçues			0
Autres produits			649
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			395 660
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			229 117
Variation de stock (marchandises)			9 082
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0
			78 467
Autres charges externes	dont crédit-bail mobilier	0	
	dont crédit-bail immobilier	0	
			76
Impôts, taxes et versements assimilés			
	dont TP/CFE, CVAE	0	
Rémunérations du personnel			59 480
Charges sociales			4 963
Dotations aux amortissements			4 311
Dotations aux provisions			0
			3 653
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	0	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	0	
Total des charges d'exploitation (II)			389 149
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			6 511
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			6 511

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	6 511	
Réintégrations de l'exercice		
Réintégrations diverses		

dont intérêts excédentaires des comptes-courants d'associés

27 525

Loyers versés dans le cadre
d'un crédit bail immobilier et
de levée d'option

0

Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

0

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

0

Déductions de l'exercice

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

0

Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)

0

Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)

0

Reprise d'entreprises en difficulté (art. 44 septies)

0

Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies O A)

0

Zone restructuration défense (art. 44 terdecies)

0

Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)

0

Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)

0

Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)

0

Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)

0

Investissements et souscriptions outre mer

0

Déduction pour zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)

0

Total des exonérations ou abattements sur le bénéfice et entreprises nouvelles (somme ci-dessus)

0

0

dont créance due au report en arrière du déficit

0

dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)

0

dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)

0

dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)

0

Déductions diverses

dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)

0

dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)

0

dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)

0

dont déduction exceptionnelle (art 39. decies F)

0

dont déduction exceptionnelle (art 39. decies G)

0

1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice

Déficit

6 511

2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice

Déficit

6 511

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial	0			0	0
Autres	1 167	0	933	234	0
Immobilisations corporelles					
Terrains	0	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0	0
Installations techniques matériel et outillage industriels	0	0	0	0	0
Installations générales, agencements et aménagements divers	4 083	0	3 150	933	0
Matériel de transport	3 000	0	2 400	600	0
Autres immobilisations corporelles	7 223	0	5 294	1 929	0
Immobilisations financières					
	4 400	0	0	4 400	4 400
TOTAL rubrique I	19 873	0	11 777	8 096	4 400

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	233		0	233
Immobilisations corporelles				
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	0	0
Installations générales, agencements, aménagements divers	3 850	0	0	3 850
Matériel de transport	2 400	0	0	2 400
Autres immobilisations corporelles	5 294	833	0	6 127

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

1 - NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
1.1 Provisions réglementées				
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

III - DIVERS

Montant de la TVA collectée	28 367
Montant de la TVA déductible sur biens et services <i>(sauf immobilisations)</i>	18 994
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	0
N° du centre de gestion agréé	0
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	0
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	0

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

		4,00
Effectif moyen du personnel	- dont apprentis	0,00
	- dont handicapés	0,00
Effectifs affectés à l'activité artisanale		0,00

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	395 011
TOTAL 1	395 011

II - AUTRES PRODUITS À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	0
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	0
Subventions d'exploitation reçues	0
Variation positive des stocks	0
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	0
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	0
TOTAL 2	0

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats	229 117
Variation négative des stocks	9 082
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	44 987
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	33 480
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	3 658
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	0
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	0
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	0
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	0
TOTAL 3	320 324

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	74 687
---	--------

V - COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE	74 687
-------------------------------------	--------

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	300
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	200

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1

Titre	Madame	Nom marital	NAGULENDRAN
Nom et prénom	KUNAPALAN Kajanthiny	Pourcentage de détention	50,00%
Nombre de parts ou d'actions	150	Pays de naissance	SRI LANKA
Date de naissance	02/11/1983	Commune de naissance	MEPATTU EAST
Code postal de naissance	99		
Numéro, type et nom de voie	1 TER RUE ERNEST RENAN		
Code postal	94190	Ville	Villeneuve.Saint.Georges
Pays	France		

2

Titre	Monsieur	Nom marital	
Nom et prénom	SELVARATNAM Kamalraj	Pourcentage de détention	50,00%
Nombre de parts ou d'actions	150	Pays de naissance	SRI LANKA
Date de naissance	29/03/1983	Commune de naissance	Punnalaikduvan
Code postal de naissance	99		
Numéro, type et nom de voie	358 Avenue Anatole FRANCE		
Code postal	94190	Ville	Villeneuve Saint Georges
Pays	FRANCE		

ACTIF DU BILAN			
	BRUT	AMORTISSEMENT	NET
FRAIS D'ETABLISSEMENT	1 167	933	234
FONDS DE COMMERCE			
IMMOBILISATION CORPORELLES	14 306	10 844	3 462
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	4 400	0	4400
TOTAL IMMOBILISATIONS			
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS	19 873	11777	8096
STOCKS MARCHANDISES	35 455	0	35 455
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	105 637		105 637
AUTRES CREANCES			
* Associés, compte d'apport			
* Compte d'attente à régulariser			
DISPONIBILITES	18 543		18543
* Caisse			
* Banque			
TOTAL 2	159 635		159635
TOTAL GENERAL	179 508	11777	167 731

PASSIF DU BILAN

CAPITAL SOCIAL 3 000

RESERVE LEGALE
REPORT A NOUVEAU 27 525
RESULTATS DE L'EXERCICE 6 506
TOTAL 1 + 2 37 031

Bénéfice : 34 031

Perte

REPORT A NOUVEAU : 6 506

SITUATION NETTE	
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	
FOURNITURE ET COMPTES	9 171
RATACHE	

AUTRES DETTES ET COMPTES	119 129
RATTACHES	

TOTAL II	128 300
-----------------	----------------

Report à nouveau	27 525
Capital propre	3 000
Résultat de l'exercice 2023	6 506
Personnel, énumérations dues	
Sécurité sociale	
Retraite complémentaire	
Organismes sociaux, charges à payer	
Etat, charges, charges à payer	
Dépôts et cautionnements	2 400

AUTRES DETTES FISCALES	
Etat, Impôts divers	
Etat, TVA à décaisser	

TOTAL GENERAL I + II	167 731
-----------------------------	----------------

COMPTES DE RESULTA AU 31 Décembre 20

	Débit	Crédit
Ventes de marchandises		371 867
Autres produits d'exploitation (1)		9 366
Autres produits exploitation (2)		13 778
Produits financiers (3)		649
TOTAL PRODUITS		395 660

BENEFICE BRUT

CHARGES

Achats marches - autres approvisionnements	229 117
RRR obtenus sur achats	
Variation stock marchandises	9 082
Autres charges externes	78 467
Services extérieurs	3 658
Impôts et taxes	76
Rémunérations personnes	59 480
Charges sociales sur salaires	4 963
Dotation aux amortissements	4 311
TOTAL CHARGES	389 154

BENEFICE D'EXPLOITATION	6 506
--------------------------------	--------------

Charges exceptions / opéra gestion	
Charges sur exercices extérieurs	
Pénalités et majorations	
Produits exceptions / opéra gestion : 649	
Réintégrations diverses	27 525
RESULTATS NETS :	6 506

Bénéfices : 34 031	
Pertes	

IMMOBILISATIONS
AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES-MOINS VALUES

AUTRES IMMO CORPO	14 306		10 844	3 462	3 462
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 400			4 400	4 400
Frais d'établissement	1 167		933	234	234
TOTAL I	19 873		11 777	8 096	8 096
II AMORTISSEMENTS					
	AMORTISS DEBUT	AUGMENTA	DIMINUATION	MONTANT Fin Exercice	
Autres Immo Incorpo	933		0	933	
Immo corpo					
Installations generales, Agencements	2 298			2 298	
Amenagemnts					
Matériel Transport	2400			2 400	
Autres Immo Incorpo	6 146	833	0	6 979	
TOTAL RUBRIQUES II	11777	833		12610	
III DIVERS					
Montant de la TVA collectée:	28 367				
Montant de la TVA déductible:	18 994				
Montant de la TVA à payer	9 373				
Acompte CA12 (2023)	3 225				
Mntant net à payer	6 148				
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel	4				
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE:					
Ventes marchandises et services	371 867				
Produits annexes (1)	23 144				
Produits financiers	649				
Achats	229 117				
Variation négative des stocks	9 082				
services extérieurs ghors loyers + redev	44 987				
Loyers	33 480				
taxe déductible de la val ajoutée	3 658				
TOTAL	320 324				
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE	74 687				
Nombre total d'associés:	2				
Nombre total de part sociales	300				

Société 3NK SUPER MARKET

SARL au capital de 3 000 euros
Siège social : 3, Promenade du Belvédère
77200 TORCY
SIRET : 884 052 002 0018

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE 30 JUIN 2024 EXERCICE CLOS AU 31/12/2023

L'an Deux Mille vingt quatre
Le trente juin

Le 30 Juin 2024 à 16 heures, les Associés de la SARL 3 NK SUPERMARKET société à responsabilité limitée au capital de 3000 euros, dont le siège social est situé au 3 Promenade du Belvédère 77200 TORCY, immatriculée au RCS DE MEAUX sous le numéro SIRET : 884 052 002 00018 se sont réunis à TORCY au siège Social, sur convocation qui leur a été adressée individuellement le 15 Juin 2024

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par les associés présents ainsi que par les représentants et les mandataires associés non présents.

Sont présents :

Madame KUNAPALAN Kajanthiny Epouse NAGULENDRAN Propriétaire de 150 parts
Monsieur SELVARATNAM Kamalraj Propriétaire de 150 parts

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels, la totalité des parts sociales composant le capital de la société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer

L'Assemblée est présidée par Madame KUNAPALAN Kajanthiny Epouse NAGULENDRAN gérante de la société 3NK SUPERMARKET

La gérante communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que le nombre des associés, représentant les 300 parts sur les 300 parts composant le capital social, sont présent ou régulièrement représentés.

La gérante déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

LES DOCUMENTS SUIVANTS SONT PRESENTES AUX ASSOCIES :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque associée ;
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- la feuille de présence ;
- le rapport du président ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

La gérante déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux associés dans les formes et délai prévu par les statuts de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

La gérante rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance ;**
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à la gérance.**
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,**
- Affectation du résultat et éventuellement distribution d'un dividende ;**
- Approbation des conventions réglementées intervenues entre la société et les associés ;**
- Questions diverses ;**
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

Puis lecture est donnée du rapport de la gérante

La discussion est ouverte :

~~Personne-ne-demandant-plus-la-parole, la gérante propose de voter sur les résolutions~~
figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les associés

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée générale approuve le rapport de gestion de la gérante et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 et lui donne quitus de sa gestion.

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis ce jour, en l'Assemblée générale Ordinaire annuelle afin de rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31/12/2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

- Evolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société.**
- Les comptes annuels, des résultats et de la situation financière de la société.**
- Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentations et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.**
- Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels seront identiques à celles qui seront retenues pour les exercices ultérieurs.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, les bénéfices de l'exercice, qui se montent à +6511 euros, sont affectés au compte « report à nouveau »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérante mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

-EVOLUTION DES AFFAIRES ET DES RESULTATS DE LA SOCIETE :

Les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels seront identiques à celles qui seront retenues pour l'exercice précédent et les exercices ultérieurs.

En cette année 2023, notre société a véritablement effectué son décollage inespéré après la crise sanitaire de Covid19 et la reprise des activités commerciales. En effet, le chiffre d'affaires a bondi de 349059 euros de l'exercice précédent à 395660 euros, soit pour les produits principaux (Exotiques) et alimentations générales 371 867euros+9366euros PRODUITS ANNEXES PIC KUP +13778euros sous location+649euros produits financiers (les produits des activités annexes.)

Les achats et charges externes se sont élevés à 307584 euros

Les charges de personnel se sont élevées à 64443 euros

Le résultat d'exploitation s'élève à 6511 euros et le résultat NET à 6511euros.

Notre société affiche une bonne trésorerie et une santé financière confortable, ce qui, avec les dotations aux amortissements, nous permet d'afficher une capacité globale d'autofinancement et d'endettement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité ;

QUATRIEME RESOLUTION :

EVOLUTION DE LA SOCIETE FINANCIERE DE LA SOCIETE

**A la clôture de l'exercice, les capitaux propres de la société s'élevaient à 3000 euros
Les dettes de la Société s'élevaient à 119129 euros, ce qui n'inspire aucune inquiétude dans la mesure où les disponibilités se chiffrent à 18543 euros et les créances à 105637 euros.**

-EVOLUTION PREVISIBLE ET PERPECTIVE D'AVENIR.

Nos prévisions en 2020 pour 2021/ 2022 et 2023 ont été largement dépassées et nous espérons pouvoir maintenir le cap. Dès l'année 2025 nous avons la ferme intention de nous étendre à l'ensemble de la SEINE ET MARNE et au-delà de VAL DE MARNE pour offrir à nos clients une large gamme de Produits Agro-alimentaires et exotiques produits cosmétiques et capillaires (AFRIQUE (TOGO BENIN COTE D'IVOIRE-GHANA) D'ailleurs le responsable la Société TOP INTERNATIONAL en formation est déplacement en AFRIQUE DE L'OUEST plus précisément à LOME au TOGO en vue de promouvoir, les produits exotiques Made in Togo/Bénin. Afin de porter le Chiffre d'affaires de 400 000 euros en 2023 à 450 000 euros en 2024 voire 500.000euros horizon année 2025.

Nous espérons avoir d'autres opportunités en 2024 et 2025 mais restons prudents comme en 2023 et gardons une structure légère comme les années précédentes ;

Cette-résolution-est-adoptée-à-l'unanimité;

CINQUIEME RESOLUTION :

EVENEMENT IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE.

Au cours de cette année 2023, l'activité s'est déroulée dans des conditions à peu près normales et sécurisées.

-Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients.

Les ventes se font au comptant au comptant (cash and carry) et les approvisionnements se règlent par carte bancaire.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels, bilan et compte de résultats tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 6511 euros. Il faut noter qu'à la suite de la, CRISE ENERGETIQUE nous sommes passés d'une consommation de 6141 euros en 2022 avec le fournisseur IBERDROLA ENERGIE de 6141euros à 19862euros soit une différence de +13721euros (montant excessif dont nous n'avons PAS ENCORE d'explication de suite.

Nous avons prévu solder le compte courant d'associés qui s'élevait à 5915 euros en 2022. Ce montant représente le dépôt de garantie 4400 euros décaissé à la signature du bail commercial du 01^{er} Mars 2020 plus les frais du 1^{er} Etablissement En 2024 malheureusement avec les charges de consommation. ENGIE ENERGIE et l'avenant

d'augmentation de contrat de travail de MR NAGULENDRAN RESPONSABLE COMMERCIAL le solde du compte n'a pas été possible d'être soldé en 2023. Il est à noter à ce jour que le compte courant associé se retrouve au 31/12/2023 à 6025 euros.

Après règlement de l'impôt sur les sociétés, il appartiendra aux associés de décider, après constitution de la réserve légale, de l'affectation de reliquat.

-Dépenses non déductibles fiscalement :

-Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé, ne prennent pas en charge des dépenses non admises dans les charges déductibles.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels, BILAN ET COMPTE DE RESULTAT tel qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 6511 euros

SIXIEME RESOLUTION :

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2022

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 13997euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	+ 6511euros
Auquel s'ajoute :	
Les autres réserves antérieures : 81euros+13447 +13997euros = 27525euros	
Pour former un bénéfice distribuable de :	
27525euros	
En totalité au compte « Autres Réserves » qui s'élève ainsi à 34036 euros ;	
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 JUIN 2024	

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

En conclusion, nous souhaitons que le présent rapport de nos activités au cours de cet exercice emporte votre approbation et que vous vouliez bien donner à notre Gérante Quitus de sa gestion pour l'exercice social sur le compte duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

-Toutes les résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

-Pus personne ne prend la parole la séance a été levée à 18 heures

3 NK SUPER MARCEL

3 Promenade du Belvédère

Torcy le 30/06/2024 TORCY

Associés **GERANTE** 52 002 00018

Tél : 91 87 97 26 69

N. Rajanthiny

Madame **KUNAPALAN Rajanthiny**

Epouse **NAGULENDRAN**

ASSOCIE

S. Kamalray

Monsieur **SELVARATNAM Kamalray**